



Solennité de la Sainte Trinité  
Fête de Sainte Jeanne d'Arc - Église Jeanne d'Arc (Rouen)  
dimanche 30 mai 2021

Lecture du livre du Deutéronome (4, 32-34.39-40)

Psaume 32 « **Heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu.** »

Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Romains (8, 14-17)

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (28, 16-20)

*Homélie*

« Allez ! De toutes les nations, faites des disciples : baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit » (Mt 28, 19).

Alors que nous fêtons la Sainte Trinité, nous entendons ces derniers mots de Jésus. Ils fondent le baptême au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Quel sens donnons-nous à la formule baptismale héritée de Jésus lui-même ? Comment Jeanne l'a-t-elle vécu ?

Jeanne fut baptisée très probablement quelques jours après sa naissance. Elle eut un nombre surprenant de parrains et de marraines : quatre parrains et sept marraines. Le droit de l'Église limitait à trois le nombre de parrains et marraines. Mais d'autres venaient par surcroît. Les parrains et marraines signifient l'entrée de l'enfant dans une famille plus large que sa famille biologique pour reprendre une expression d'aujourd'hui. Il n'y a donc guère de raison de limiter. Jeanne fut elle-même marraine. L'aventure du baptême est donc une aventure communautaire, une aventure sociale.

Le verbe « baptiser » a été adopté par la langue française. Il signifie aujourd'hui inaugurer, commencer. Ainsi le baptême de l'air ou le baptême d'un bateau. A l'origine, dans le texte de l'évangile, il signifie « plonger », « immerger ». Ces deux sens coexistent dans la foi chrétienne.

Au baptême, l'enfant ou l'adulte commence une vie d'union à Dieu, une vie de communion avec Celui qui, par Jésus, révèle qu'ils sont eux-mêmes communion : Père, Fils et Esprit Saint. C'est la nouvelle famille, sa nouvelle communauté. C'est l'inauguration d'une vie qui n'est plus à nous-même mais à Dieu. « Dieu, premier servi » guide la vie de Jeanne.

Mais le baptême n'est pas une déclaration, il est un geste, celui d'être plongé –même si nous le réduisons à un peu d'eau versée. La personne, qu'elle soit enfant ou adulte, est plongée dans des eaux pour en ressortir lavée, différente. Jésus lui-même a dit qu'il plongerait dans les eaux de la mort pour ressortir vivant. C'est le fondement et le cœur de la foi chrétienne : Jésus mort et ressuscité. Être baptisé, c'est être uni à Jésus mort et ressuscité, commençant ainsi une nouvelle vie de communion avec Dieu.

La vie de Jeanne d'Arc correspond bien à cette vocation de baptisée. Ses voix ont prolongé son baptême par lequel elle est devenue une concitoyenne des cieux : sa famille est celle de Ste Marguerite, Ste Catherine et St Michel. Baptisés, nous avons une famille plus large que celle

des habitants de la terre. Cela peut heureusement déplacer notre regard sur le monde dans lequel nous vivons. Il est comme un commencement. L'espérance grandit quand nous découvrons que nous communions déjà avec le ciel.

Par son engagement, son épopée, Jeanne continue ce qui est commencé à son baptême. Elle ne cesse pas d'être citoyenne de la terre. Elle veut pour cette terre une vie nouvelle. Le roi est faible, elle le veut fort. L'injustice divise le Royaume, elle veut l'unité. Des villes sont assiégées, elle veut leur liberté. Et, à Rouen, face aux mensonges et aux ruses d'un faux procès, elle tiendra à la vérité jusqu'à la mort terrestre.

La question des chrétiens de tous les temps est bien celle de leur double appartenance que Jeanne vécut d'une manière radicale et extraordinaire : citoyenne des cieux, « héritiers de Dieu » ose dire St Paul, et citoyenne de la terre que le même St Paul reconnaît quand il évoque la souffrance de l'humanité : « Héritiers de Dieu, héritiers avec le Christ, si du moins nous souffrons avec lui pour être avec lui dans la gloire » (Rm 8, 17). St Paul unit les deux.

La question de cette double appartenance prend aujourd'hui une nouvelle dimension. De l'extérieur, il pourrait sembler y avoir une concurrence. Des membres d'une communauté religieuse peuvent être tentés d'amplifier leur appartenance communautaire au détriment de la société et d'une appartenance globale, intégrale c'est-à-dire qui s'intègre l'une à l'autre. En réalité, de l'intérieur de la foi chrétienne, ce n'est pas du même ordre. Aussi, une phrase comme « les lois de la République sont au-dessus des lois religieuses » a peu de sens, en tous les cas pas celui d'établir deux sphères distinctes ou concurrentes. Aussi, je remercie les personnalités présentes qui comprennent qu'il n'y a pas concurrence.

Jeanne d'Arc nous est témoin que son chemin de vie est un appel à tricoter nos vies et celle de la société entre les contingences du monde et les aspirations les plus profondes. C'est ainsi qu'il faut comprendre la devise de cette femme laïque : « Dieu, premier servi ». Elle est celle d'une personne totalement engagée dans la vie du monde et, non, celle d'un moine ou d'une moniale retiré du monde.

Cela n'est facile pour personne, y compris pour les évêques dont le représentant en 1431 ne fut guère exemplaire, c'est le moins que l'on puisse dire. Cela n'est pas plus facile pour des autorités publiques dans un monde devenu pluraliste. Mais c'est indispensable que des hommes et des femmes unifient dans leur projet l'exclamation de Moïse : « Sache donc aujourd'hui, et médite cela dans ton cœur : c'est le Seigneur qui est Dieu, là-haut dans le ciel et ici-bas sur la terre » (Dt 4, 39). Il s'agit bien de méditer dans son cœur, bien plus que d'en débattre, en tous les cas en refusant toute arme inconvenante pour l'imposer.

Comme Jeanne ne manque pas de le faire, puissions-nous tous vivre ce moment bienfaisant de la méditation dans notre cœur.

✠ DOMINIQUE LEBRUN  
Archevêque de Rouen.